

Pabu Infos

Le magazine municipal
de la ville de Pabu



p.4-6, 8-9, 16, 22 **La vie Municipale**

p.10, 23 **Infos pratiques**

p.7 **Travaux**

p.11 **La Médiathèque**

p.12 **Dossier**

p.15 **Histoire**

p.17-21 **La Vie Culturelle et Associative**

**Moulin de "Milin Kerhé"
sous la neige**

2023
Meilleurs Vœux





**INSTALLATION • DÉPANNAGE
PLOMBERIE • SALLE DE BAINS • CHAUFFAGE
RAMONAGE • ENTRETIEN**

**7 rue Léon Blum
PABU - 02 96 44 08 03**



2 enseignes incontournables pour votre véhicule sur la zone de la Saint Loup

**NOUVELLE STATION DE LAVAGE AUTO,
NOUVEAU CONCEPT DE LAVAGE AUTO**

Ouvert 24h/24, 7jrs/7

Pistes haute pression pour VL et utilitaires,
portique de lavage anti rayures,
aspirateur, gonfleur...

Possibilités d'achat de clés d'abonnement en ligne :
www.planete-clean.com

LAV'CAR®
Laver sans frotter



**FRANCE
PARE-BRISE**

02 96 44 09 55

Agréé Assurances, pas d'avances de frais
Interventions sur tous types de véhicules
et tous types de vitrages

SIMPLICITÉ, PROXIMITÉ, SAVOIR-FAIRE.



SOMMAIRE

Éditorial p. 3

La vie municipale

Etat civil p. 4

Urbanisme p. 5

PLUi p. 6

Travaux

Le point sur les travaux p. 7

La vie municipale

Téléthon 2022 p. 8

CCAS p. 9

Informations pratiques

Prime Rénov p. 10

Médiathèque

Ressources numériques p. 11

Dossier presse

..... p. 12

Histoire

Les moulins de Pabu p. 15

La vie municipale

Le Conseil Municipal
des Enfants p. 16

La Vie Culturelle et Associative

Le club des ajoncs d'Or p. 17

FNACA p. 18

Amicale laïque p. 19

Rando Pabu p. 20

Amis des potiers p. 21

La vie municipale

Minorité / Calendrier p. 22

Informations pratiques

Comment réduire
nos déchets p. 23

Éditorial

Une très bonne année 2023...

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, de l'ensemble du personnel communal, permettez-moi de vous souhaiter une très bonne année 2023, à vous-même ainsi qu'à vos proches.

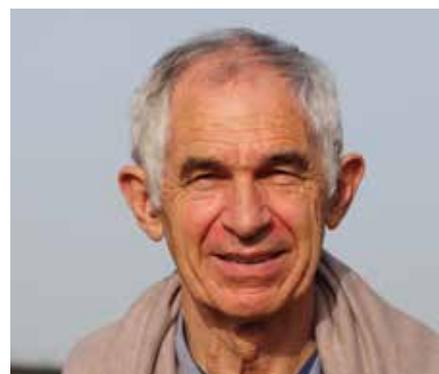
L'histoire n'est jamais écrite d'avance et il nous est très difficile d'écrire une histoire qui n'aura pas lieu. Qui aurait pu prévoir par exemple l'invasion russe en Ukraine avec toutes ses conséquences ? la crise énergétique qui s'est imposée dans notre quotidien et dans nos factures ? le retour de l'inflation qui est en réalité plus forte que prévue ? Et alors que l'on annonçait zéro Covid en Chine, on assiste à une explosion sans précédent des contaminations. Qui aurait pu prédire aussi, d'ailleurs, une telle finale de coupe du Monde !?

Il serait donc bien téméraire de se lancer dans des projections pour 2023.

Cependant, nous voulons faire de Pabu une commune à taille humaine, une commune de proximité, de solidarité que nous voulons rendre encore plus agréable à vivre. Au chapitre de nos projets de l'année il y aura l'achèvement des travaux du marché bio. Les commerçants disposent déjà d'un bel espace sous l'auvent et les locaux commerciaux vont être achevés en mars.

Cette année verra aussi la restauration de la maison des potiers, qui entend faire mémoire de plusieurs générations de Pabuais, en créant un petit musée des arts et traditions populaires. D'autres projets vont être placés sur la rampe de lancement : le self de l'école du Croissant (les premières esquisses de l'architecte vont être étudiées ce mois-ci), la rénovation de la salle des fêtes (pour laquelle un architecte a déjà été missionné) et des travaux de voirie (réaménagement de la rue de l'Armor jusqu'au rond-point de l'Hôpital, réfection des trottoirs de l'avenue Pierre Loti et de la bande de roulement de la rue des Hortensias...). Nous espérons aussi avant la fin de l'année réaliser la voirie définitive et l'éclairage public dans le lotissement des Trois Frères Henry qui compte 37 lots.

2023 verra la mise en place du PLUi qui conduira à une diminution des surfaces constructibles et des droits à construire. Nous avons demandé au service urbanisme de Guingamp Paimpol Agglomération de garder constructibles un certain nombre de terrains qui ne devraient plus l'être. Nous incitons par



ailleurs les propriétaires concernés à solliciter le commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique qui se tiendra au premier trimestre 2023.

Je ne peux terminer mes propos sans évoquer la situation de l'hôpital, que vous connaissez bien mais qui compte tant pour nous. Nous considérons qu'il est indispensable à notre territoire et à notre commune, nous demandons à conserver un hôpital de plein exercice avec un plateau technique et une maternité. Nous n'ignorons pas que les bâtiments sont vieillissants et qu'ils doivent être restaurés pour une large part, mais nous sommes persuadés que cette réhabilitation/reconstruction doit être menée sur le site actuel. Nous sommes très inquiets à l'idée qu'il puisse quitter Pabu car cela aurait de très lourdes conséquences pour la commune en terme d'emploi, d'économie, et pour la vie des écoles... Quand il y a une volonté, il y a un chemin.

Nous sommes parfaitement conscients que certains bâtiments sont de véritables passoires thermiques, mais à l'heure où l'on évoque Zéro artificialisation nette et la réduction de l'empreinte carbone, pourquoi reconstruire ailleurs et laisser un tel espace en friche ? Cela conduirait d'ailleurs à une double dépense. Ce scénario est d'autant moins séduisant que les bâtiments qui accueillent aujourd'hui l'hôpital, une fois désaffectés, constitueraient un lieu de squat, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer pour les riverains.

Cependant il y a quelque chose de certain, un élément sur lequel vous pouvez compter, c'est que nous resterons au quotidien, en tant qu'élus, aussi proches que possible de chacune et chacun de nos concitoyens dans un esprit de proximité et de solidarité sans faille. C'est pour cela que nous voulons vous délivrer un message d'espoir et à ceux, plus particulièrement, vivant depuis plusieurs mois une situation difficile. Sachez que nous saurons accompagner autant que faire se peut les situations délicates.

Encore une fois bonne année 2023, et que cette nouvelle année soit pour chacune et chacun d'entre vous, riche de belles rencontres.

■ Pierre SALLIOU
maire de PABU



Flashez-moi pour
accéder au site
internet de la
commune

Diffusion : Mairie de Pabu, rue de la Mairie 22200 Pabu Tél. 02.96.40.68.90 – Fax 02.96.40.68.99
Directeur de la publication : Pierre Salliou. Responsable de la rédaction : Denise Thomas
Comité de rédaction : mairie de Pabu - Photos : mairie de Pabu
Conception & impressions : Roudenn Grafik Guingamp



ETAT CIVIL

de l'année 2022



Naissances

16 naissances

Durant l'année 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir 16 nouveaux petits Pabuais, Bienvenue aux 5 filles et aux 11 garçons :

Albane TREMEL, le 25 janvier
 Léo PIN, le 29 mai
 Lenny MORFOISSE, le 5 juin
 Mavi DOGAN, le 16 juin
 Albane AUDRAIN, le 2 juillet
 Elio LE FEUVRE, le 16 juillet
 Raphaël BECHTEL, le 29 juillet
 Revann NIGET DUGUÉ, le 29 juillet
 Roméo COCHENNEC ROPARS, le 2 août
 Louna LE BAIL, le 22 septembre
 Andrea BOTTALICO, le 11 octobre
 Lenzo BOUDET RANNOU, le 14 octobre
 Lizzio LE VAILLANT, le 14 octobre
 Mélina CHAMBRY, le 8 décembre
 Connor DRIAUX, le 9 décembre
 Elzyo MAHOUDEAUX, le 24 décembre

Mariages

Nous avons eu le plaisir de célébrer 9 mariages, dont 7 qui ont souhaité être publiés et nous souhaitons beaucoup de bonheur à ces nouveaux couples :

Diren ITMEC et Mélanie POLAT, le 28 mai
 Stéphane SAVÉAN et Stéphanie MADIOT, le 9 juillet
 Aurélie CLOAREC et Maryse PRUD'HOMME, le 9 juillet
 Romuald HAWIA et Corinne MORTELETTE, le 6 août
 Olivier ABGRALL et Patricia BOUTIER, le 3 septembre
 Gilles LE QUÉRÉ et Stéphanie TILLY, le 3 septembre
 Yoann ROUVRAIS et Anne-Lise JUTEAU, le 10 septembre

9 Mariages

PACS

Nous avons enregistré 9 PACS. Félicitations à ces nouveaux couples !

9 PACS



Statistiques de l'état civil

Les services de l'état civil ont enregistré 458 naissances sur le pôle de santé de Guingamp (209 filles et 249 garçons), dont 16 Pabuais (5 filles et 11 garçons).

Nous constatons une légère baisse du nombre de naissances sur notre maternité, puisqu'elles étaient au nombre de 501 l'an dernier.

Pour ne pas déroger aux habitudes, voici le palmarès des prénoms : Chez les filles, c'est Emma qui arrive en tête, choisi 3 fois. Chez les garçons, c'est Maël qui trône sur le podium, choisi 7 fois.

Nous avons enregistré 555 décès dont 92 pabuais.

■ La Rédaction



Décès

92 Pabuais nous ont quittés durant l'année passée.
Ce chiffre comprend les décès qui ont eu lieu à domicile, dont ceux du Centre Hospitalier et de ses Ehpad.
Nous nous associons bien évidemment à la peine des familles concernées.

Anne FLOURY, 90 ans, le 5 janvier
Irène ERUSSARD, 70 ans, le 11 janvier
Francis GUYOMARD, 83 ans, le 13 janvier
Géraldine MOAL, 42 ans, le 13 janvier
Robert GAUTIER, 80 ans, le 13 janvier
Marie VINCENT, 69 ans, le 14 janvier
Marie Claire GUIZOUARN, 63 ans, le 20 janvier
Michel LE JÉHAN, 85 ans, le 1er février
Anna GLATIN, 100 ans, le 3 février
Denise LECOQ, 75 ans, le 10 février
Marcel LABIA, 82 ans, le 14 février
Denis ROTH, 85 ans, le 15 février
Christian ROUAT, 65 ans, le 16 février
Jean Pierre BONNY, 83 ans, le 18 février
François BOCHET, 77 ans, le 20 février
Marie Thérèse JACQ, 90 ans, le 28 février
Emmanuel BLUME, 82 ans, le 28 février
Télesphore SCOLAN, 99 ans, le 4 mars
Madeleine L'HOSTIS, 76 ans, le 4 mars
Claude CHAPELAIN, 62 ans, le 7 mars
Bernard LE BONT, 84 ans, le 9 mars
Lucienne RICHON, 89 ans, le 10 mars
Lucien LE PAPE, 85 ans, le 12 mars
Nicole LUCAS, 83 ans, le 13 mars
Jean LE PAPE, 89 ans, le 15 mars
Jacqueline LEPVRIER, 83 ans, le 15 mars
Simone LE BIZEC, 98 ans, le 17 mars
Roger CHAMPS, 94 ans, le 19 mars
Fernande CLEC'H, 88 ans, le 20 mars
Francis JOURDEN, 79 ans, le 20 mars
Robert SCHLAF, 70 ans, le 26 mars
Suzanne CORBEL, 94 ans, le 30 mars
Jacques MARTIN, 92 ans, le 3 avril
Marie Rose LE MAT, 96 ans, le 3 avril
Jean Paul CLEC'H, 85 ans, le 4 avril
Brigitte DESHAYES, 64 ans, le 4 avril
Gérard LHOMME, 70 ans, le 17 avril
Arsène CONNAN, 68 ans, le 7 mai
Madeleine JULIENNE, 86 ans, le 14 mai
Monique MINOUX, 83 ans, le 15 mai
Avguste PLETESKI, 59 ans, le 16 mai
Paul LE FRANC, 86 ans, le 17 mai
Janine LE GOFF, 69 ans, le 20 mai
Marcel LE MOIGNE, 77 ans, le 24 mai
Jean LORGERÉ, 92 ans, le 31 mai
Christiane MOREL, 94 ans, le 14 juin

François DRILLET, 90 ans, le 16 juin
Odette DESHAYES, 85 ans, le 17 juin
Claude VINCENT, 86 ans, le 22 juin
Jeanne GAUTIER, 91 ans, le 28 juin
Madeleine LE BRIS, 83 ans, le 29 juin
Serge LE HÉRISSE, 63 ans, le 12 juillet
Renée DÉRÉAT, 91 ans, le 15 juillet
Monique BÉCHEC, 82 ans, le 16 juillet
Abel LE ROY, 87 ans, le 19 juillet
Noëlle JOSSE, 74 ans, le 21 juillet
Francis MERRIEN, 77 ans, le 23 juillet
Rose SIMON, 93 ans, le 25 juillet
Louise DAGORN, 91 ans, le 25 juillet
Marie Hélène DAUFIN, 85 ans, le 28 juillet
Juan GUTIERREZ ORTIZ, 88 ans, le 29 juillet
Marie-Françoise LE PÉRON, 73 ans, le 6 août
Gérard DREUX, 86 ans, le 7 août
Jeanne LE HOUÉROU, 90 ans, le 27 août
Paule BOURGEON, 93 ans, le 29 août
Jean-Louis DITVIAL, 81 ans, le 1er septembre
Monique PODER, 92 ans, le 6 septembre
François ILLIEN, 88 ans, le 13 septembre
Roger LE VÉZOUËT, 67 ans, le 16 septembre
Chantal DELÉPINE, 65 ans, le 17 septembre
Yvon PUIG, 65 ans, le 19 septembre
Marcelle CADIOU, 77 ans, le 30 septembre
Gérard LAMBOTTE, 85 ans, le 5 octobre
Antoinette KERAUDREN, 83 ans, le 15 octobre
Jean-Claude LE MÉNER, 79 ans, le 15 octobre
Annick LE ROUX, 86 ans, le 23 octobre
Danièle LAUNAY, 79 ans, le 26 octobre
Annick ROUXEL, 70 ans, le 28 octobre
Gilbert PHALIP, 93 ans, le 28 octobre
Armande PRIGENT, 76 ans, le 29 octobre
Jeanne LE MOAL, 99 ans, le 1er novembre
Jacques AMIOT, 89 ans, le 4 novembre
Léone DUPUIS, 106 ans, le 14 novembre
Marie Thérèse SÉBILLE, 91 ans, le 21 novembre
Léon THOMAS, 84 ans, le 28 novembre
Jeannine JAYET, 94 ans, le 1er décembre
Monique LE GALL, 71 ans, le 3 décembre
Marcelle LE FORESTIER, 91 ans, le 6 décembre
Georgette LE SOUDER, 98 ans, le 7 décembre
Ginette MALTRET, 91 ans, le 15 décembre
Marie Louise LESCOP, 83 ans, le 17 décembre
Anna JEAN, 96 ans, le 29 décembre



URBANISME

L'activité soutenue du service de l'urbanisme démontre une fois de plus l'attractivité de notre commune.

Nous avons en effet traité sur l'année 2021 :

17 demandes de permis de construire dont (2021 : 58 dont 32 pour le lotissement des Trois Frères Henry)

11 permis pour maison individuelle (2021 : 47)

Maison des Potiers

1 Garage

1 annexe

2 extensions

1 Abri de jardin

1 Permis de démolir (2021 : 1)

2 autorisations de travaux (2021 : 1)

51 déclarations préalables (2021 : 54)

101 demandes de certificat d'urbanisme (2021 : 96)

66 déclarations d'intention d'aliéner, (2021 : 72) dont :
- **15** pour des terrains
- **51** pour des maisons individuelles

■ Bernard HENRY,
Adjoint à l'urbanisme



PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Le 27 septembre 2022, le Conseil d'Agglomération a voté l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), prescrit le 26 septembre 2017. Le PLUi a pour vocation de remplacer les documents d'urbanisme actuels (PLU, Carte Communale, RNU). L'arrêt prononcé n'entraîne pas la mise en application du document. Il s'agit d'une étape dans la procédure visant à communiquer officiellement le projet de PLUi, aux communes et aux Personnes Publiques Associées. Suite à cet envoi, les communes disposent d'une période de 3 mois pour émettre des remarques, observations ou demandes de modifications. C'est seulement après cet échange qu'une enquête publique sera ouverte à l'ensemble de la population.

Le PLUi est composé de 5 pièces réglementaires

1. Le Rapport de Présentation : Le document présente le contexte et les enjeux du territoire. A ce titre, le document n'a aucune portée réglementaire, mais permet de comprendre la démarche et les objectifs du territoire.

2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables – PADD : Il détermine les orientations et objectifs, en termes d'aménagement, fixés dans le PLUi. Le PADD a fait l'objet de 2 débats au sein du Conseil Communautaire. Les conclusions du rapport de présentation mettent en évidence des enjeux auxquels répondent l'ensemble des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) et dispositions réglementaires à l'appui des orientations inscrites dans le PADD.

3. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation : Les OAP précisent des intentions d'aménagement à l'échelle d'un centre-ville, centre-bourg, d'une opération d'aménagement ou autour

d'une thématique. Il s'agit de principes d'aménagement auxquels les projets impactant un secteur concerné doivent être compatibles.

4. Le Règlement : La partie réglementaire est divisée en deux parties spécifiques : le règlement littéral et le règlement graphique. Le règlement littéral comporte l'ensemble des dispositions qui s'appliquent sur le territoire. Dans ce cadre, des dispositions générales s'appliquent à l'ensemble du territoire et des dispositions spécifiques à chaque zonage précisent certains aspects. Le règlement graphique permet à chacun de connaître les dispositions réglementaires qui s'appliquent sur une parcelle (zonage, prescriptions, ...).

5. Les Annexes : Les annexes regroupent l'ensemble des pièces complémentaires du PLUi qui sont issues de compétences indépendantes au PLUi. A ce titre, l'ensemble des Servitudes d'Utilités Publiques, les Sites Patrimoniaux Re-

marquables, les informations complémentaires, les dispositions en lien avec la taxe d'aménagement et un glossaire sont répertoriés.

Suite au débat, lors de notre réunion de conseil du lundi 12 décembre, nous avons émis un avis défavorable au PLUI. En effet, nous constatons que certains de nos terrains constructibles sont passés en zone agricole ou en zone naturelle. Nous souhaitons donc revoir les destinations de ces terrains avec les instances compétentes.

Pour toute la population, une enquête publique sera organisée de mi-février à mi-mars (lieu inconnu à ce jour). Les dates définitives vous seront communiquées par voie de presse ou directement par la mairie.

Nous vous conseillons fortement de participer à cette enquête publique et de communiquer vos remarques auprès du commissaire enquêteur.

■ **Bernard HENRY,**
Adjoint à l'Urbanisme



LE POINT

sur les travaux

Rue de l'Armor

Dans le cadre du réaménagement de la rue de l'Armor, des travaux d'effacement de réseaux électriques sont prévus pour l'année 2023. Ces travaux seront réalisés par ENEDIS.

Des demandes de conventions seront formulées aux propriétaires pour permettre l'encastrement des coffrets dans les murs (enquête menée par Bretagne Services).

Les conventions et travaux seront pris en charge par ENEDIS.



La rue de l'Armor avant les travaux



Le marché bio

Marché bio

Le bâtiment principal est en cours de rénovation, les travaux ont accusé un peu de retard à la suite d'opérations ayant été rendues nécessaires sur les fondations. La nouvelle couverture a été posée et le bardage extérieur sera posé avant le mois de février.

Par la suite, d'autres entreprises interviendront pour poser des cloisons, réaliser la pose du carrelage et pour effectuer des travaux de peinture, électricité et plomberie pour les locaux commerciaux.

La date de réception est envisagée pour la fin du mois de mars.

Self

Une première réunion avec l'architecte choisi par la commune aura lieu début janvier. Elle permettra d'étudier les premières esquisses, d'envisager le nouvel aménagement de l'espace et l'acquisition du mobilier mais aussi de réfléchir à la manière d'assurer le service de restauration et de garderie pendant la durée des travaux.

■ **François LE BRAS,**
Adjoint au travaux



Les participants aux activités de l'après-midi

TÉLÉTHON 2022

Notre édition du téléthon s'est déroulée le samedi 26 novembre.

Dès la veille, la Zumba et L'Atelier Chorégraphique ont rassemblé une centaine de personnes comprenant danseuses, mais aussi enfants et conjoints dans une excellente ambiance.

Une seconde partie, le samedi après-midi, a regroupé une soixantaine de personnes pour :

- La Marche organisée par l'Amicale Laïque, le club des Ajoncs d'Or et Rando Pabu sur différents circuits, a permis

à chacun et à chacune de se retrouver autour d'un bon goûter, préparé par M. et Mme Hébert et le conseil municipal des enfants, que je remercie vivement.

- Le spectacle de marionnettes de guignol « On a perdu le père Noël » a connu pour sa première, un beau succès avec 72 entrées payantes. Ce spectacle était également accompagné de ventes de boules de Noël, de bonbons et d'articles confectionnés par ID Récup.

Toutes ces activités, ainsi que les dons associatifs et personnels, ont permis, cette année, de récupérer la somme de 1 961 euros.

Depuis sa création, nous avons atteint la somme de 30 211 euros. La barre des 30 000 euros est donc franchie cette année.

Je vous remercie, toutes et tous, de votre participation active, pour que le déroulement de notre téléthon soit une réussite totale.



Remise des fonds récoltés

■ Bernard HENRY, Adjoint aux associations



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale

Banquet du 11 novembre

Après la cérémonie commémorative de l'Armistice au monument aux morts, la plupart des participants a regagné la salle des fêtes pour partager le traditionnel banquet offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Ils étaient 160 convives, avec les élus et les 18 enfants de la commission municipale à partager le repas, animé par Roger de Ploumagoar.



Banquet CCAS

L'après-midi s'est déroulée dans une excellente ambiance ; chants et danses ont rythmé le repas.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur

les doyens de l'assemblée : Michèle JORAND et Raymond MAHE, tous deux âgés de 92 ans, en présence des élus et des membres du CCAS présents.

Colis aux octogénaires

Comme le veut la tradition, le C.C.A.S offre un colis de douceurs aux aînés de la commune âgés de 81 ans et plus et qui n'ont pu participer au repas du 11 novembre.

Cette distribution est faite par les élus

et les membres du C.C.A.S. Elle favorise la rencontre avec les administrés.

Au total, 148 personnes ont bénéficié de ce colis, dont 21 ont le bonheur de vivre en couple.

Un petit supplément, cette année,

l'almanach Notre Temps 2023 est offert à chacun.

28 personnes résidant en EHPAD (Ty-Névez, Hortensias, La Petite montagne, Résidence Beau-Chêne, Keranno et Kersalic), recevront un colis composé de produits d'hygiène.

Cette visite est un moment précieux d'échange et permet d'apporter un peu de réconfort et de rompre la solitude.

Je tiens à remercier tous les membres du CCAS pour leur participation à la distribution des colis, moment privilégié de partage et de convivialité, apprécié de tous.

J'en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 à chacun, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

■ Denise THOMAS,
Adjointe aux affaires sociales



Le maire et les membres du CCAS



PRIME RÉNOV

Programme communautaire d'aide à l'amélioration de l'habitat SOLIHA : « Mieux vous loger c'est notre mission »

Guingamp-Paimpol Agglomération relance en 2023 un programme d'intérêt général (PIG « Energie & Adaptation ») en faveur de l'amélioration de l'habitat. SOLIHA Bretagne, association à vocation sociale, a été missionnée par l'Agglomération pour vous accompagner dans vos projets d'amélioration énergétique globale (MaPrimeRénov Sérénité), d'adaptation des logements à l'âge ou au handicap, ou encore la réhabilitation de logements dégradés. Cet accompagnement est proposé pour les résidences principales comme pour les logements locatifs, sous conditions.



Selon votre situation et votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier des aides de l'Agglomération et de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) dans le cadre des aides « MaPrimeRénov Sérénité ». Afin de vous aider dans votre décision :

- Un professionnel qualifié (thermicien, ergothérapeute...) de SOLIHA Bretagne se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un diagnostic neutre et individualisé, et vous préconiser des travaux dont la nature et le coût sont adaptés à votre situation, en mettant en évidence les subventions mobilisables.
- SOLIHA Bretagne vous assiste dans la préparation des travaux en vérifiant les devis afin de s'assurer du

respect des conditions nécessaires à l'obtention des différentes aides et primes.

- SOLIHA Bretagne effectue ensuite pour votre compte les demandes des subventions dans un unique dossier (ANAH, Guingamp-Paimpol Agglomération, caisses de retraite, ...) jusqu'à leur versement après réalisation des travaux.

Grâce au programme d'aides Mme Marin 67 ans habitant Bourbriac, a pu entreprendre 32 000 € de travaux pour l'isolation, le changement de ses menuiseries ainsi que sa chaudière. Elle a reçu 15 000 € d'aides sur ces travaux d'économies d'énergie et a financé le reste à charge à l'aide d'un prêt habitat. *Le nom a été changé*

SOLIHA Bretagne est à votre disposition pour vous informer au téléphone au : 02 96 62 22 00 ou en permanence physique sur rendez-vous à ce même numéro à :

- Bégard Centre Médico-social, 1 rue du dispensaire, 4^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00
- Belle-Isle-en-Terre, Site de l'Agglomération, 15 rue Crec'h Uguen, 3^e mardi du mois de 10h00 à 12h00
- Bourbriac, Site de l'Agglomération, 1 rue de Tournemine, 1^{er} jeudi du mois de 14h00 à 15h30
- Callac, Site de l'Agglomération, ZA de Kerguiniou, 2^{ème} mardi du mois de 10h00 à 12h00
- Guingamp, Accueil de l'Agglomération, 3 rue Auguste Pavie, 1^{er} jeudi du mois de 10h00 à 12h00
- Paimpol, Site de l'Agglomération, 2 rue Lagadec – Plourivo*, 2^e jeudi du mois de 14h à 16h30
- Ponthieux, Site de l'Agglomération, rue de Kérémarc'h, 2^e jeudi du mois de 11h00 à 12h30

Plus d'informations sur :

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/logement-transport/amelioration-de-lhabitat/>



LES RESSOURCES NUMÉRIQUES de la BCA

Le 12 octobre 2022, l'équipe de la médiathèque a présenté les ressources numériques de la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor.

Afin de profiter de ces services en ligne gratuitement vous pouvez vous connecter à cette adresse <https://bcanumerique.cotesdarmor.fr/>.

Pour en bénéficier, il suffit d'être inscrit dans une bibliothèque des Côtes d'Armor.

A l'occasion d'Halloween « L'heure du conte » s'est déroulée le vendredi 28 octobre 2022 en compagnie de monstres, vampires etc... Martin, un jeune abonné, nous a fait le plaisir de préparer la bande son du Kamishibai (Théâtre de papier). Ce fut un beau moment de partage.



Les petits monstres d'Halloween

C'est toujours un véritable plaisir d'accueillir « Le Relais Petite Enfance ». La dernière séance de « Racontines » de l'année s'est tenue à la médiathèque le mercredi 06 décembre 2022. En compagnie de Gaëlle Martin Lebreton, nous avons conté et chanté pour les tout-petits et leurs assistantes maternelles

Spectacle de Noël « La valse des flocons » : « Ouvrez vos yeux, prêtez-moi vos oreilles. Il se passe de drôles de choses à Noël. Une petite princesse tape du pied et se met en colère, un chat et son ami mouton partent à l'aventure sous la neige pour défier les loups de la forêt, quant au Père Noël, le voilà un peu bougon, mais peut-être a-t-il ses raisons ? »

Vendredi 16 décembre 2022, Fabrice Mondejar, illustrateur, plasticien, conteur et auteur, nous a présenté un très joli spectacle, un grand merci, c'était magique !

Des livres de l'auteur servant aux diverses animations sont visibles à la médiathèque.



Spectacle « La valse des flocons »

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX ET VOUS SOUHAITE DE BELLES LECTURES
POUR L'ANNÉE 2023 !

■ **Hélène Rouvillé,**
Responsable de la médiathèque

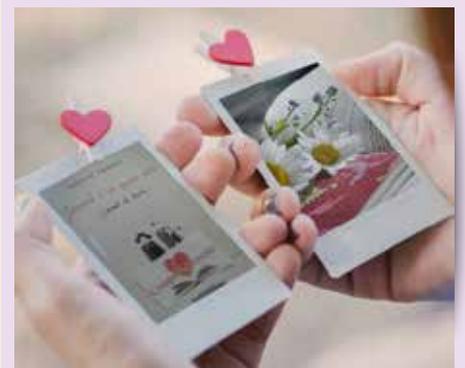


LE JOURNAL D'UN
JEUNE PÈRE – ODILON
THOREL – FAYARD/
MAZARINE ÉDITIONS

Qu'est-ce qu'être un père ? On sait plus ou moins « scientifiquement » quand commence la maternité, mais qu'en est-il de la paternité ?

Il n'y a pas de test avec deux barres bleues... Pour Odilon, tout a débuté avec un vélo... Après ça, il a été très perturbé par l'application qui compare la taille du fœtus à des fruits ou des légumes – surtout quand les oranges ont commencé à l'appeler « Papa » au supermarché. Mais tout n'était pas drôle ou étrange dans cette aventure. Entre ces neuf mois devenus sept, le service de néonatalogie et le retour à la maison, il y a eu la peur, il y a eu les larmes, mais il y a surtout eu ce jour de décembre, effrayant et sublime à la fois, où elle est née. Ce n'était pas la fin bien sûr, c'était le début d'une autre aventure qui durera toute une vie.

Un roman graphique rafraichissant, simple et parfois drôle qui aborde avec sincérité et émotion le quotidien d'un couple de futurs parents.





ON EN A PARLÉ DANS la Presse



Les Lauréats et les membres du jury

Réception des mains vertes à la mairie

Le 15 octobre, la municipalité a reçu les lauréats du concours des maisons fleuries.

Le jury, composé de Marie-Jo Cocguen, Margareth Low, Marina Le Coent et Denise Thomas, ont visité les divers jardins au mois de juin.

Les participants : Christophe Allo-Olivier, Marie-Paule Bonny, Joëlle et Jean Pierre Colivet, Thérèse et Emile Jacob, Claudine Le Gal, Sylvie et Daniel Le Maitre, Patricia et Patrick Le Pape, François Thépot, Gloria Moussaoui, Anne et Christian Hébert.

Chacun des participants est d'abord un passionné, animé par l'embellissement de son extérieur, la production pour certains de tout ou partie de leurs légumes. Ils sont engagés de longue date dans une démarche écologique, avec la présence de récupérateurs d'eau de pluie, de poules et de composteurs. Les participants ne sont jamais avares de conseils en particulier auprès de ceux qui débutent. Marie Jo, comme à son habitude a su trouver les mots justes pour chacun, avec comme support la projection d'un diaporama individuel et collectif à la fois.

Pierre Salliou a salué le travail et l'investissement de chacun, qui concourt à l'embellissement de nos quartiers. Il a aussi salué le travail des services techniques qui s'investissent au quotidien pour rendre notre ville la plus fleurie possible.

Chaque participant s'est vu remettre un chèque cadeau à faire valoir au magasin Point Vert de notre commune dans les rayons outillages et jardins.

A l'issue de la réception chacun a été convié à prendre part au pot de l'amitié.

Kermesse à la résidence Ti Nevez

La kermesse intergénérationnelle s'est déroulée mercredi 5 octobre 2022 à la Résidence Ti Névez, en présence des enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants), des élus Pierre Salliou, Jamila Karroumi, Bernard Henry et Nadine Le Moigne.

Plusieurs activités étaient proposées à savoir : pêche à la ligne, chamboule-tout, grands jeux en bois, démonstrations de twirling, chant, danse et balade en calèches. Ce fut un moment de convivialité qui a procuré du bonheur à l'ensemble des participants.



Plusieurs générations autour de la table



le groupe Tribann en concert

Concert de Noël dans l’Eglise Saint-Tugdual

Une centaine de personnes a assisté au spectacle musical celtique "Pêche à Islande", du groupe Tribann avec des musiques traditionnelles bretonnes, écossaises, irlandaises et du monde, à l'église de Pabu le dimanche 4 décembre. Au début du siècle dernier, bien des

Bretons sont partis vers les côtes d'Islande pour pêcher la morue. D'autres ont parcouru le monde et en ont rapporté des musiques nouvelles.

Au travers d'un récit illustré de musiques traditionnelles et de projection d'images anciennes,

Tribann a proposé un voyage musical au cœur de ces grands moments, un grand moment de convivialité.

Un délicieux cocktail de cornemuses, bombardes, violons, accordéon, harpe celtique et chant qui a enchanté le public.

Le carré des indigents

Cette année comme les années précédentes, la municipalité a fleuri le carré des indigents, en respect pour ces défunts délaissés. C'est Marie Jo Cocguen, conseillère déléguée au cadre de vie et au fleurissement qui s'en est chargée. Les services techniques assurent l'entretien des sépultures sans monuments. Denise Thomas, première adjointe, contribue également, en assistant Marie Jo en particulier pour l'achat des fleurs.

Ce ne sont pas moins de 52 défunts qui sont concernés. Le centre hospitalier étant sur le territoire communal, lors du décès, nous sommes dans l'obligation d'assurer l'inhumation. Ce sont des personnes sans famille connue, ou en rupture familiale.



Les élues, Denise Thomas et Marie Jo Cocguen, devant le carré des indigents

Acte de sabotage au stade de l'AS PABU au Rucaër

Un acte de sabotage inacceptable a touché notre commune ; il a été commis dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 octobre.

Sept des dix lampadaires qui bordent le terrain de l'AS PABU au Rucaër, ont été ouverts au niveau de la trappe d'accès aux branchements, les câbles ont été sectionnés au plus près des connecteurs pour faire un maximum de dégâts.

Les dégâts sont tels que le coût de la réparation s'élève à près de 15 000€.

Cet acte impacte la sécurité des usagers, leur mise en danger délibérée qu'il s'agisse des sportifs, des spectateurs ou des marcheurs.

Cela touche financièrement la commune et par voie de conséquence chaque contribuable pabuais.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie afin d'identifier le ou les auteurs des dégradations qui devront répondre de leurs actes.



Le maire présente ses vœux à l'assemblée



Vœux du Maire

Le 6 janvier 2023 à 18h se sont déroulés les vœux du maire à la salle des fêtes ; plus de 200 personnes étaient présentes.

Pierre Salliou a résumé les événements qui ont marqué la vie des Français en 2022 avec les répercussions sur le quotidien de chacun d'entre nous.

Il a fait part de sa préoccupation majeure pour cette année 2023, concernant le devenir du Centre Hospitalier, son souhait le plus cher étant qu'il demeure un établissement de plein exercice et qu'il soit reconstruit sur place.

Son déplacement, avec l'artificialisation de nouvelles terres, serait une mise à mort économique de notre commune et contraire à la politique écologique environnementale voulue par le gouvernement.

Il a clôturé son allocution par le remerciement appuyé envers l'ensemble des élus qui s'investissent

au quotidien pour améliorer le bien-être de nos concitoyens. Il a mis en avant cette cohésion de groupe, il a aussi remercié chaleureusement son épouse qui l'accompagne au quotidien pour lui permettre d'accomplir au mieux sa mission de maire.

A l'issue de son allocution, il a convié chacune des personnes présentes à prendre part au pot de l'amitié.

Visite à Mme GUILLERM, notre doyenne

Le 21 décembre, Pierre Salliou, maire et Denise Thomas ainsi que Elise Guiomar, ont rendu visite à Francine Guillerm.

Monsieur le maire lui a remis un magnifique bouquet de fleurs, un colis de douceurs et un almanach « Notre temps » pour 2023, sur lequel elle pourra noter les événements et les visites qu'elle reçoit.

Les élus lui ont présenté leurs vœux pour 2023 et lui ont donné rendez-vous le 21 juillet pour fêter ses 106 ans.



Francine GUILLERM entourée par Pierre SALLIOU, Denise THOMAS et Elise GUIOMAR



4

LES MOULINS DE PABU

Un patrimoine presque perdu...

Remplaçant le travail des hommes et des animaux, les moulins (à eau et à vent) constituaient la principale source de puissance mécanique depuis 2300 ans, et jusqu'au siècle dernier.

Entouré sur deux côtés par le Trieux et le Frouit, et avec plusieurs petits ruisseaux, au début du 19^e siècle, Pabu comptait au moins sept moulins à eau sur son territoire sans compter les quatre avoisinants. Ça représente une densité d'environ cinq fois plus que la moyenne en France, et ils ont, sans doute, contribué à la prospérité des manoirs pabuais.

Les plus anciens moulins étaient situés sur le Frouit (Milin ar Hoat), et les petits ruisseaux de Kerdell, Saint-Séverin et du Grand Kermin. Aujourd'hui, les bâtiments disparus, nous ne voyons que des traces vagues de leurs étangs.

Le débit du Trieux est suffisamment important pour éviter les étangs, et il y a plutôt des déversoirs assez importants. En descendant le Trieux, le premier

moulin à Pabu était Milin Kerhuel. Sur la carte postale (2) qui date d'environ 1905, nous voyons la famille du meunier devant le moulin qui appartenait au manoir du même nom. Aujourd'hui il n'y a aucune trace de ces bâtiments et, depuis peu, son déversoir a été arasé pour des objectifs écologiques.

Un peu en aval, nous trouvons le moulin du Rucaër. La peinture (3) montre l'état du bâtiment dans les années 80, quand le dernier meunier utilisait encore la roue pour la fabrication de cidre. Aujourd'hui, la nature a bien repris ses droits, et ces dernières années, la toiture et les murs sont tombés, mais tout n'est pas perdu !

Le dernier moulin est celui de Kerhré. Le moulin à teiller le lin que nous voyons aujourd'hui, a été construit par le seigneur

de Munehorre, vers 1840, sur le site d'un petit moulin à grain. Un des derniers meuniers était un personnage bien connu, Émile Benech (1), qui travaillait avec ses ouvriers pabuais et itinérants jusque dans les années 50. Le moulin s'est vite dégradé et, dans les années 1980, la toiture était près de tomber (4). Heureusement, « Les Amis du Moulin du Kerhré » ont lutté pour préserver ce patrimoine, et sous la conduite de son président, Gérard Perrin, le moulin fut sauvé par la municipalité.

Pour plus d'information sur ces moulins, visitez ce site : www.patrimoine-guingamp.net, et cherchez "moulins de Pabu".

■ Jonathan LOW



1



2



3



LE CONSEIL MUNICIPAL des Enfants

Leurs actions :

Activités « décoration de Noël » à la maison des jeunes.



Cérémonie du 11 novembre et participation au traditionnel banquet des anciens.



Vente de boules de Noël au profit du téléthon.



Collecte de jouets au profit des restos du cœur.

La commission du Conseil Municipal des Enfants



Concours de belotes
à la salle des fêtes

LE CLUB des Ajoncs d'Or

Chers adhérents et amis

Le dimanche 16 octobre 2022 : journée festive pour 100 adhérents.

Nous avons eu une attention particulière envers les doyens de l'assemblée du jour : Denise Castel, 91 ans et Raymond Mahé, président d'honneur.

Le lundi 21 novembre 2022, le club a organisé un concours de cartes ouvert à tous. Participation de 128 joueurs dans une bonne ambiance.

Le lundi 12 décembre, nous avons pris la direction du Manoir Prévasy à Carhaix, pour y déguster un excellent repas servi par le traiteur Le Manac'h et animé par Jean-Pierre Rault. À la nuit tombée, nous sommes dirigés vers Locronan qui avait revêtu ses habits de lumière. Un moment magique pour 47 personnes. Très belle journée hivernale !!!

Nous avons terminé l'année 2022 par un bon goûter préparé avec amour par le conseil d'administration, l'équipe de service, et notre maître chocolatier Alain Ollivier qui est toujours présent pour nous rendre service et nous communiquer son savoir-faire. 91 adhérents étaient présents.

Un grand merci au conseil d'administration pour sa collaboration.



Le banquet annuel



Goûter de Noël à la salle des fêtes

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2023.

■ Chantal POULOUIN
Présidente de l'association



FNACA

Comité local de PABU



Activités :

Vendredi 18 novembre à la salle polyvalente, une soixantaine d'adhérents sont venus retirer leur carte pour l'année 2023. Les cotisations restent inchangées à 20€ et à 10€ pour les veuves. Le fonds social départemental, moyennant 2,50 € par adhérent, permet de venir en aide à certaines personnes dans des situations difficiles. Une satisfaction, l'extension de la demi-part fiscale à l'ensemble des veuves d'anciens combattants a été adoptée. Pour le comité local de la FNACA les effectifs sont en légère baisse suite aux décès avec 76 adhérents. L'assemblée générale aura lieu le samedi



Remise des cartes aux adhérents à la salle polyvalente

28 janvier 2023 à la salle polyvalente et sera suivie d'un repas.



Après un temps de travail, les membres du conseil d'administration et les conjoints se sont offerts un moment de détente autour des jeux de boules et cartes

Cérémonie du 11 novembre de 1918 :

Vendredi 11 novembre dès 11h45 à l'issue de la célébration à l'église Saint-Tugdual, de très nombreux Pabuais se sont dirigés vers le monument aux morts de la commune pour honorer les soldats morts durant la première guerre mondiale.

Très belle cérémonie en présence des membres du conseil municipal des jeunes. Deux décorations ont été remises par le maire Pierre Salliou et le président Joseph Le Gall :



Les médaillés avec le maire



Les médaillés avec le maire et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes

- La croix du combattant à Paul Le Flour. Du 20 juin au 8 mai 1964, il est affecté en Algérie secteur Philippeville, puis Bône et Alger et ensuite au Sahara du 15 février au 6 mai 1964, où se déroulaient les essais nucléaires.
- La médaille commémorative AFN à Louis Le Flour. Il est affecté le 1^{er} septembre 1962 dans les chasseurs alpins, secteur de Constantine, dans l'artillerie les 3 derniers mois au Sahara et libéré le 1^{er} août 1963. Porte-drapeau, il a déjà été décoré de la croix du combattant et de la médaille de reconnaissance de la nation.

Souhaiter du bien :

Je crois que les vœux de la nouvelle année ont une importance : nous souhaiter du bien les uns les autres. Ce n'est pas si fréquent. Je ne dis pas qu'ordinairement nous nous souhaitons du mal, mais est-ce que nous désirons réellement le bien d'autrui ?

Désirer le bien d'autrui, c'est vouloir qu'il aille mieux. Qu'il guérisse s'il est malade, qu'il grandisse s'il est enfant, qu'il connaisse la paix s'il est tourmenté. Qu'il apprenne, se libère, trouve l'amitié et la joie.

Bonne année, donc, chers amis lecteurs du bulletin que je connais ou que je ne connais pas.

De tout cœur, je vous souhaite du bien.

■ Joseph Le Gall;
Président de la FNACA



AMICALE laïque



Enfin, nous avons pu reprendre une vie sportive et culturelle quasi normale en cette nouvelle rentrée 2022/2023, tout en respectant au maximum les règles sanitaires.

Le samedi 15 octobre 2022, nous avons tenu notre 39^{ème} assemblée générale avec des adhérents qui ont répondu présents ainsi que la municipalité représentée par Le maire, Pierre Salliou, Bernard Henry, adjoint à la vie associative, et Guillaume Louis présent en tant que Conseiller Départemental.

Dominique Béchet, le président, a tout d'abord remercié toutes les personnes présentes pour leur soutien moral et la municipalité pour les mises à disposition gracieuses des salles nécessaires aux différentes activités. Il a ensuite présenté le bilan moral des 9 activités culturelles et sportives. Toutes ces activités réunies représentent 185 adhérents, nombre stable par rapport à l'an dernier. La 10^{ème} activité, l'aide aux devoirs, n'est pas comprise dans l'effectif comptabilisé car elle n'a repris que courant novembre.

Valérie Sourflais, la trésorière a exposé le bilan financier qui fait ressortir, un résultat positif avec un excédent de 3 184,98 €. Le président a repris la parole pour exposer un nouveau projet ; suite à un dépôt de dossier à la DRAJES (Région Bretagne) pour une aide financière pour la section dessin enfants, l'amicale a reçu une somme de 1 000 €. Cette somme sera utilisée pour différents achats afférents à cette section dessin (cadres, papier, etc...) et une exposition sera faite courant février ou mars afin de mettre en valeur le travail réalisé par les enfants.

Pierre Salliou et Bernard Henry ont pris la parole tour à tour pour féliciter le président et la trésorière pour la clarté du bilan et réitéré le soutien de la municipalité. Après cette intervention le président a profité de cette assemblée pour faire savoir que l'amicale laïque a absolument besoin de nouveaux



Les membres de l'Amicale Laïque lors de l'Assemblée Générale



Les enfants en cours de dessin avec Sophie

bénévoles, il y va de la pérennité de l'association.

Le conseil d'administration a été reconduit dans ses fonctions :

- **Président** : Dominique Béchet
- **Trésorière** : Valérie Sourflais
- **Trésorière adjointe** : Véronique Lancien
- **Secrétaire** : Maryse Irand
- **Secrétaire adjointe** : Nicolette Trifol.

Comme chaque année, les sections Cyclos, Rando et Id'Récup se sont associées à la journée du Téléthon organisée par la municipalité.

A l'occasion de cette nouvelle année, le président et le conseil d'administration vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers. Bonne année 2023.

Vous pouvez consulter notre site www.amicalelaiquedepabu.fr, il est régulièrement mis à jour.

■ **Maryse Irand,**
Secrétaire



RANDO

Pabu

Notre 7^{ème} année d'existence a démarré par une journée Pique-nique à Carantec, l'île Callot et le château du Taureau.

Revenons sur notre Assemblée générale qui s'est tenue le 14 octobre. En effet, pour cause de la COVID nous ne nous sommes pas réunis en Assemblée depuis octobre 2019.

Le Président a rappelé l'importance de ce moment qu'est l'AG : c'est le jour où nous pouvons faire le bilan de la saison écoulée et cette année on pouvait même parler des années passées.

Malgré tous les effets de cette crise sanitaire que nous avons vécue et que nous vivons encore dans nos vies respectives et à des degrés différents, nos randos ont repris courant 2020 et notre effectif est resté quasiment stable ; à ce jour nous comptons 79 adhérents.

Cette crise a mis en perspective le plaisir de se retrouver, de nous rappeler les bons moments que nous avons partagés et que le fait d'appartenir à un club crée une cohésion sociale sans laquelle la vie deviendrait monotone et solitaire. A la suite des diverses prises de parole de Martine, Maurice et Daniel (des membres du bureau), Yves Morice a projeté un superbe diaporama de 40mn qui retraçait nos 3 dernières saisons de randonnée.

Yves a su capter de manière « espiègle » les situations et les paysages les plus

insolites qui nous ont replongés dans de bons moments partagés.

Avant « d'attaquer » le buffet campagnard qui a clos ces chaleureuses retrouvailles, Martine a honoré nos cinq octogénaires Michèle, Alain, André, Christian et Maurice en leur remettant un panier garni.

Et sur une idée de Josiane, l'apéritif a été servi dans un verre personnalisé au logo de rando Pabu.

Cette année nous avons, comme tous les ans, participé au nettoyage des sentiers de Pabu, au Téléthon du 26 novembre 2022, en proposant et en encadrant 2 circuits de rando de 5 et 8 km.

Les calendriers et programmes ont été réalisés les 20 et 25 septembre, Rando Pabu propose alternativement des randos tous les mardis, un mardi selon un programme établi et l'autre dit « libre » est décidé à la fin de cette

rando, le dimanche, tous les 15 jours, également selon un programme établi. Les galettes des rois ont été dégustées mardi 10 et dimanche 15 janvier 2023.

Une rando resto est prévue courant mars, les dates et lieu sont en cours de réflexion, notre sortie annuelle est programmée aux 13 et 14 mai à Erdeven au centre de Keravel.

Le bureau reste inchangé :

- **Président** : Daniel Chaussec
- **Vice-Président** : Maurice Kernéis
- **Trésorière** : Marie-Hélène Stéphan
- **Trésorière adjointe**: Martine Cuminet
- **Secrétaire**: Didier Cosmao
- **Secrétaire adjointe** :
Christiane Thomas

Nous souhaitons à tous de Bonnes Fêtes de Noël et nos meilleurs vœux pour 2023.

- **Le Président : D. CHAUSSEC**
- Photos : Yves MORICE**



Rando à la Roche Derrien



Bulat Pestivien



LES AMIS DES POTIERS

de Pabu

Visite du musée d'Art Populaire de Lamballe

Le 24 novembre dernier, quelques membres de l'association (Martine Anger, Jonathan Low, le président et son épouse) sont allés visiter le musée d'Art Populaire de Lamballe, à l'invitation de son responsable, Noël Brouard.

Géré et animé par l'association « Les Amis de Lamballe et du Penthièvre », ce musée retrace l'histoire de la capitale du Penthièvre. Les collections présentées donnent un aperçu des modes de vie : faïences, vaisselles, costumes et coiffes, photos anciennes, éléments d'architecture, poteries locales (dont plusieurs poteries de Pabu), et épis de faitage, dont le fameux Frédéric, représentant l'empereur Frédéric II de Prusse monté sur un cheval à pattes courtes, spécialité des potiers de La Poterie à Lamballe.

A l'issue de la réunion, une discussion a eu lieu entre les membres de notre association et Geoffroy de Longuemar, président de l'association lamballaise, Noël Brouard, responsable du musée, Christian Nestout, responsable du musée de la poterie à La Poterie, et trois autres membres. Cette discussion a porté notamment sur la création éventuelle d'une « fédération » bretonne des structures présentant ou

promouvant des anciennes poteries, comme Lamballe, Pabu, l'écomusée de la Bintinais à Rennes, ou encore l'association de sauvegarde du patrimoine des potiers de Lannilis et Plouvien dans le Finistère. Il existe aussi des collections privées de poterie comme celle de Denis Danilo (Malansac, Saint-Jean-la-Poterie et Herbignac) en Bretagne sud. Cela permettrait de créer une synergie entre les différentes structures et d'envisager de réaliser des expositions communes afin de faire connaître les travaux des anciens potiers de Bretagne. Notre association retient cette proposition.

Réunion du conseil d'administration du 10 décembre

Lors de notre réunion, le président a relaté la visite du musée de Lamballe. Deux jours après cette réunion, Noël Brouard m'a fait savoir que l'association lamballaise prévoyait un déplacement au printemps pour visiter l'importante collection Danilo au musée de la Roche-Bernard. Je pense lui proposer qu'une délégation de Pabu se joigne éventuellement à eux pour cette visite.

Puis l'avancement du dossier de consultation des entreprises a été abordé. Sur les 6 lots soumis à l'appel d'offres, seuls 3 lots ont fait l'objet d'une



Une baratte en poterie de Pabu

proposition. La commission d'appel d'offres du 1^{er} décembre n'a retenu que le lot couverture, les deux autres lots (maçonnerie et désamiantage) étant déclarés infructueux. Depuis cette date, la municipalité a reçu une proposition pour les lots charpente et menuiserie, une proposition pour le lot maçonnerie et une pour le lot plomberie-électricité, ainsi qu'une nouvelle offre pour le lot désamiantage. Après vérification par l'architecte, nous espérons toujours que, si les marchés peuvent être signés en janvier, le chantier puisse démarrer au mois de mars 2023.

Le déblaiement de la parcelle attenante à la maison est programmé en janvier, est reporté au printemps en raison des intempéries. L'arbre mort, situé sur cette parcelle, a été abattu par un élagueur. Lors de ces travaux, une permanence sera assurée par les membres de l'association et les déblais pourront être stockés dans la zone du Rucaër pour y être triés, afin de récupérer les tessons de poterie qui s'y trouvent certainement pour conserver les éléments les plus intéressants.



Noël Brouard présente les collections de poteries aux visiteurs

■ Le président,
Loïc FREMONT



EXPRESSION

de la minorité

2023, une année charnière

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. » Cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry nous invite à prendre en main notre futur, avec détermination et confiance. En ce début d'année 2023, nous vous adressons donc nos meilleurs vœux.

Cette année marquera une étape importante de la vie municipale puisque nous aurons réalisé la moitié de notre mandat, qui prendra fin en 2026. Nous pourrions ainsi dresser un premier bilan et tracer quelques perspectives pour les années à venir. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

De nombreux sujets retiendront notre attention cette année, à commencer par la mise en application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) porté par Guingamp-Paimpol Agglomération. Ce document stratégique dessinera les grandes orientations en matière d'aménagement pour les 57 communes du territoire durant les dix prochaines années. Au cours des derniers mois, nous avons pu participer à des réunions d'information, exprimer nos interrogations et faire des propositions sur les orientations programmées. L'enjeu est important : concilier le développement de notre commune avec la préservation de son environnement, en particulier des terres agricoles. Nous devons permettre l'accueil de nouvelles populations, tout en offrant des équipements et services qui répondent à leurs attentes. Lors du conseil municipal du 12 décembre dernier, nous avons ainsi émis un avis défavorable au projet présenté, en regrettant que certains espaces ne figurent pas dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Alors que le vote du budget primitif interviendra dans les prochaines semaines, nous nous interrogeons sur la concrétisation des projets annoncés au regard des surcoûts liés à l'inflation, qui pèseront nécessairement sur le budget et ce, même si la commune dispose de quelques marges de manœuvre financières. Afin d'aider les familles, notamment les plus modestes, à traverser cette période difficile, nous réitérons notre proposition d'engager une réflexion sur la politique tarifaire de la cantine et de la garderie, en l'indexant sur les quotients familiaux comme cela se fait dans de nombreuses communes. Puisque la transition écologique est également au cœur de nos préoccupations, nous souhaitons qu'une étude soit réalisée afin d'établir un diagnostic et d'identifier les leviers disponibles pour « verdier » la consommation de nos équipements publics. Au regard des défis actuels, nous devons en effet faire preuve d'exemplarité et d'ambition.

A votre écoute, nous sommes disponibles pour recueillir vos souhaits et poursuivons notre engagement auprès de vous.

Le groupe « Energies citoyennes pour Pabu »

Guillaume LOUIS - Christine BECHET - Pierrick GALARDON - Claude RONGIER

Contact :

Mail : minorite.pabu@gmail.com

Site internet : www.energies-citoyennes-pabu.fr

Facebook : Energies citoyennes pour Pabu

CALENDRIER

des manifestations

Février

- 02 • Club des Ajoncs d'Or
- 06 • Concours de belote ouvert à tous du Club des Ajoncs d'Or
- 19 • Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 15 • Club des Ajoncs d'Or

Mars

- 02 • Club des Ajoncs d'Or - Amicale Laïque - L'exposition arts plastiques enfants : février ou mars (date à confirmer)
- 04 et 05 • Amicale Laïque - Pièce de théâtre avec la troupe d'Yvias
- 10 • Spectacle dans le cadre du festival Autour d'Elle « L'Amanite chante La Môme »
- 16 • Club des Ajoncs d'Or
- 19 • Cérémonie commémorative du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Journée nationale du souvenir et du recueillement
- 25 et 26 • Exposition « Camélias »
- 30 • Club des Ajoncs d'Or

Avril

- 13 • Club des Ajoncs d'Or
- 05 • Spectacle de l'école Gilles Servat
- 12 • Bal de la Fnaca
- 16 • Fête des octogénaires du Club des Ajoncs d'Or
- 19 • Bal de l'Amicale laïque avec l'orchestre Alexandre Monnier
- 23 • Bal du Club des Ajoncs d'Or avec Jean-Pierre Rault
- 27 • Club des Ajoncs d'Or

Mai

- 08 • Cérémonie commémorative de la victoire de la guerre 1939-1945
- 11 • Club des Ajoncs d'Or
- 13-14 • Sortie annuelle de Rando Pabu à Erdeven au centre de Keravel
- 25 • Club des Ajoncs d'Or

Juin

- 04 • Exposition « Vieilles voitures »
- 14 • Journée conviviale de la FNACA avec repas salle polyvalente
- 08 • Club des Ajoncs d'Or
- 22 • Club des Ajoncs d'Or
- 25 • Bal des Ajoncs d'Or avec Cécile et Dominique Moisan
- 29 • Buffet campagnard du Club des Ajoncs d'Or



COMMENT RÉDUIRE nos déchets

Chaque année, nous retrouvons dans nos poubelles de nombreux déchets qui peuvent être évités et/ou valorisés. Voici quelques astuces pour réduire le poids de la poubelle des déchets ménagers.



42 kg DÉCHETS RECYCLABLES

Comment les éviter ?

Acheter malin

Consommer responsable

Comment les valoriser ?

Les déposer dans le bac de collecte sélective



17 kg PAPIERS SANITAIRES SOUILLÉS

Comment les éviter ?

Utiliser des mouchoirs, serviettes et torchons réutilisables

Comment les valoriser ?

Composter les mouchoirs et essuie-tout en papier



10 kg COUCHES POUR BÉBÉS

Comment les éviter ?

Privilégier l'utilisation des couches lavables



5 kg PUBLICITÉS

Comment les éviter ?

Coller un autocollant « Stop pub » sur ma boîte aux lettres

Comment les valoriser ?

Les déposer dans le bac de collecte sélective



14 kg PRODUITS ALIMENTAIRES NON CONSOMMÉS

Comment les éviter ?

Organiser mes placards et mon réfrigérateur :

premier entré = premier sorti

Eviter le gaspillage alimentaire



40 kg DÉCHETS DE CUISINE ET JARDIN

Comment les valoriser ?

Composter

Jardiner au naturel

Réutiliser les déchets verts pour le paillage

Utiliser les déchets alimentaires pour nourrir ses animaux



8 kg VÊTEMENTS, CHAUSSURES

Comment les valoriser ?

Réparation, vente de vêtements d'occasion

Comment les valoriser ?

Les déposer dans les bornes de collecte



-136 kg DE DÉCHETS PAR AN ET PAR HABITANT

■ La rédaction

SArgoat Solutions Energies

Gilles MOISAN
06 75 39 55 15
02 96 21 18 99



CHAUFFAGE (*fioul, gaz, bois*)
POMPES À CHALEURS
SOLAIRE - POÊLES
SALLES DE BAIN - ÉLECTRICITÉ

Impasse du Cozen • 22200 Pabu • argoatsolutionsenergies@gmail.com

02.96.44.09.86



MON CONTRÔLE TECHNIQUE

Pabu



RÉVEILLEZ VOTRE COMMUNICATION

OBJETS PERSONNALISÉS
TEXTILES, STYLOS, SACS, COBELETS...
CONTACTEZ-NOUS

≡ PRÉSENT SUR TOUTE LA BRETAGNE

ROUDENN GRAFIK

l'imprimeur breton

www.roudenn.bzh

- IMPRESSION TOUS SUPPORTS & TOUS FORMATS
- CRÉATION GRAPHIQUE
- ÉTIQUETTES
- ÉDITION
- ROUTAGE AGRÉMENT POSTE

SPÉCIAL ANNONCEURS

Vous souhaitez figurer dans votre magazine municipal de Pabu ?

Contactez Emilie Malargé
02 96 11 97 01 em@roudenn.bzh

